



Amende majorée pour stationnement suite erreur règlement

Par **ccilia78**, le **29/09/2015** à **18:33**

Bonjour,

suite à une amende pour stationnement sur un emplacement payant, j'ai contesté. Cette contestation a été rejetée et j'ai donc émis un chèque de 17€ avec le courrier de l'infraction devant l'accompagné. Cependant, ils m'ont par la suite envoyés un courrier majorant l'amende sans me préciser le motif de celle-ci. J'ai donc renvoyé les copies de mon recours et de mon chèque pour justifier de mon règlement hors délai des 45 jours.

En vérifiant par la suite mon relevé bancaire, j'ai effectivement constaté un prélèvement de seulement 11€. Ayant le bras gauche handicapé à ce moment et faisant mes 7 à l'américaine, il y a dû avoir erreur de lecture. Pourtant, j'avais bien mis une barre sous mon 1 pour les dissocier et j'avais joint le courrier de l'infraction. On me répond à nouveau, cette fois-ci en m'indiquant que le chèque émis n'était que de 11€, d'où la majoration. Je ne suis pas d'accord pour régler ce que l'on me demande. Que dois-je faire? Merci de votre réponse.